



Association pour le Développement des Activités de Production et de Formation

(ADAF/Gallé)

Badalabougou Rue Gamal Abdel Nasser Porte 211 BP : 3267 Bamako

Tél: 00223 20 22 00 33

E-mail : adafgalle@afribone.net.ml

Site Web : www.adaf-galle.org



PLAN STRATEGIQUE

2025 – 2029

Decembre 2024

Tables des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
I- Introduction	7
1.1. Contexte national et analyse de la situation	7
1.2. Brève présentation de ADAF Gallé.....	11
II- Principales leçons apprises de l’ancien plan stratégique.....	11
III- Analyse de la Situation (SWOT)	12
IV- Le Plan Stratégique Quinquennal 2025-2029	14
4.1- Vision, Mission et Valeurs.....	14
4.1.1. Vision :.....	14
4.1.2. Mission : Le rôle de l’ONG dans l’atteinte de cette vision	14
4.1.3. Principes directeurs de la stratégie.....	14
4.1.4. Zones d’intervention	14
4.2. Objectifs Stratégiques	15
4.3. Axes Stratégiques et Plans d’Actions	15
Axe Stratégique 1 : Gestion des Ressources Naturelles / Changement Climatique	15
Axe Stratégique 2 : Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle	16
Axe Stratégique 3 : WASH, Éducation, Protection et Santé.....	18
Axe Stratégique 4 : Urgence Humanitaire et Cohésion Sociale	19
Axe Stratégique 5 : Gouvernance et Développement Organisationnel.....	20
4.3. Théorie du changement (ToC)	21
4.4. Alignement du plan stratégique aux priorités nationales et mondiales.....	23
Annexes.....	24

SIGLES ET ABREVIATIONS

AACID	:	Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement
ACN	:	Aménagement avec courbe de niveau
AD	:	Agriculture Durable
ADAF/Gallè	:	Association pour le Développement des Activités de Production et de Formation
AG	:	Assemblée Générale
AGR	:	Activité Génératrice de Revenus
AOPP	:	Association des Organisations Professionnelles Paysannes
CAP	:	Centre d'Animation Pédagogique
CC	:	Changement Climatique
CEDEAO	:	Communauté Economique et Douanière des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CES	:	Conservation des Eaux et Sols
CREDD	:	Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
CT	:	Collectivité Territoriale
DEL	:	Développement Economique Local
DNI	:	Dialogue Nationale Inclusive
DNP	:	Direction Nationale de la Population
DPI	:	Développement Participatif de l'Innovation
DRS	:	Défense et Restauration des Sols
EAF	:	Exploitation Agricole Familiale
FAMA	:	Forces Armées du Mali
GDT	:	Gestion Durable des Terres
GRN	:	Gestion des Ressources Naturelles
G5 Sahel	:	Cadre institutionnel de coordination net de suivi de la coopération régionale en matière de politiques de développement et de sécurité entre les cinq Etats du Sahel, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad
ICRISAT	:	International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics
IEC	:	Information, Education et Communication
IER	:	Institut d'Economie Rurale
INSTAT	:	Institut National de la Statistique du Mali
LOA	:	Loi d'Orientation Agricole
MINUSMA	:	Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali
NTIC	:	Nouvelles Techniques de l'Information et de la Communication
OCB	:	Organisation Communautaire de Base
ODD	:	Objectifs pour le Développement Durable
OS	:	Objectif Spécifique

OSC	:	Organisation de la Société Civile
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
PDA	:	Politique de Développement Agricole
PDESC	:	Plan de Développement Economique, Social et Culturel
PEA	:	Pôle d'Entreprise Agricole
PNCC	:	Politique Nationale sur les Changements Climatiques
PNDE	:	Politique Nationale de Développement de l'Elevage
PPLM	:	Pain Pour Le Monde
PROFEIS	:	Promouvoir l'Expérimentation et l'Innovation Paysanne au Sahel
PTF	:	Partenaire Technique et Financier
RNA	:	Régénération Naturelle Assistée
SA	:	Sécurité Alimentaire
SAN	:	Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
SP	:	Secrétariat Permanent
SSA/P	:	Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle
UPA	:	Unité de Production Agricole
VBG	:	Violence Basée sur le Genre

Résumé

Le Plan stratégique 2025-2029 de ADAF/Gallè est le résultat d'un processus participatif qui visait à garantir que notre ambition reflète les besoins croissants du pays et est en phase avec les politiques de l'Etat Malien. Ce plan est une feuille de route transformatrice visant à relever les défis critiques du développement tout en faisant progresser les droits et le bien-être des personnes vulnérables, en particulier ceux des filles et les femmes. Ancrée dans une approche pragmatique, le Plan stratégique s'aligne sur le plan de développement national du Mali, et s'appuie sur les résultats d'une analyse complète des problèmes des communautés, sur les enseignements tirés du précédent plan stratégique 2020-2024 et sur les possibilités de mobilisation des ressources financières et humaines.

La stratégie 2025-2029 identifie cinq grands domaines d'action stratégiques :

- 1. Gestion des Ressources Naturelles / Changement Climatique :** L'objectif est de contribuer à la gestion durable des ressources naturelles et à l'atténuation des effets du changement climatique dans les zones d'intervention de ADAF/Gallè.
- 2. Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle :** Cet axe a pour objectif d'assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable des ménages en général et celle des enfants en particulier en se basant sur leurs connaissances intrinsèques dans les zones d'intervention.
- 3. Eau Hygiène et Assainissement (WASH), Éducation, Protection et Santé :** Son objectif est d'améliorer l'accès des communautés rurales aux services de santé, aux services d'eau, d'hygiène, d'assainissement, d'éducation de qualité et de protection.
- 4. Urgence Humanitaire et Cohésion Sociale :** Dans le contexte actuel du Mali où nous assistons à une vulnérabilité accrue des communautés, cet axe aura pour objectif de renforcer la résilience des communautés vulnérables face aux crises humanitaires liées aux conflits communautaires, aux attaques de groupes armés.
- 5. Gouvernance et Développement Organisationnel :** Par ce que ADAF/Gallè met les communautés au centre dans son approche de mise en œuvre avec un personnel hautement qualifié. Cet axe permettra d'accroître la performance de la gouvernance institutionnelle et organisationnelle de ADAF/Gallè.

Ce plan stratégique sera mis en œuvre à travers des principes et valeurs directeurs de l'organisation. Il s'agit :

- ✚ Orientation vers les bénéficiaires ;
- ✚ Participation (approche participative et genre) ;
- ✚ Orientation Programme (approche programme) ;

- ✚ Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
- ✚ Solidarité ;
- ✚ Alternance ;
- ✚ Redevabilité ;
- ✚ Innovation.

En collaboration avec la société civile locale, nous mettrons en œuvre le projet selon une approche participative et inclusive, alignée sur notre stratégie et les leçons apprises du Plan stratégique précédent. Les membres du Comité Directeur seront au cœur de cette initiative, en assurant la sécurité de toutes les parties prenantes.

I- Introduction

Comme à l'accoutumée, la planification stratégique s'incruste au fil des ans dans les pratiques d'ADAF/Gallè. De la première édition qui a recouvert 2005-2009, ADAF/Gallè a été régulière dans l'élaboration des Plans Stratégiques successifs avec le dernier 2020-2024 dont l'évaluation a conduit à l'élaboration de ce nouveau plan qui recouvre 2025 à 2029.

Ce nouveau plan est le résultat de plusieurs étapes. Elle a commencé en un premier temps par l'analyse des résultats clés atteints, des facteurs de réussite et aussi d'échec de l'ancien plan à travers une revue documentaire.

En un deuxième temps, il y a eu la collecte d'informations sur le terrain auprès des autorités locales (Exploitation des PDESC par exemple) par les coordinateurs des zones d'intervention d'ADAF/Gallè, à la tenue d'un atelier d'élaboration en troisième temps regroupant les différents niveau d'ADAF/Gallè et en dernier temps à la rédaction et validation du document de Plan Stratégique.

1.1. Contexte national et analyse de la situation

Vaste pays du Sahel central avec une superficie d'environ 1 241 238 km², le Mali est le deuxième plus grand pays d'Afrique de l'Ouest, limité au nord et au nord-est par l'Algérie, à l'est par le Niger, au sud-est par le Burkina Faso, au sud par la Côte d'Ivoire, au sud-ouest par la Guinée et le Sénégal et à l'ouest par la Mauritanie.

Sur le plan administratif, en vertu de l'adoption de la Loi n°2023-007 du 13 mars 2023 portant création des collectivités territoriales en République du Mali, le territoire malien est subdivisé en 1 district (Bamako), 19 régions¹, 156 cercles, 819 communes et 12 712 villages.

Sur le plan démographique, la population malienne est estimée à 22 395 489 habitants en 2022 avec une proportion de femmes et de jeunes (0 et 24 ans) qui s'élève respectivement à 50,3 % et 66,4 % selon les données de l'Institut National de la Statistique (INSTAT) provenant du cinquième Recensement General de la Population et de l'Habitat (RGPH-5)². Cette population est très jeune, avec près de 49 % d'individus de moins de 15 ans (PNUD, 2021). Elle connaît une croissance rapide de 3,3 % par an, avec un taux de fécondité de 5,69 enfants par femme (2020) ce qui entraîne une augmentation des besoins en santé, éducation, sécurité alimentaire et nutritionnelle, eau potable, etc., en particulier les femmes. Ces dernières font face à des inégalités dans l'accès aux terres (< 20 % des propriétaires de parcelles sont des femmes) et au crédit (< 1 %). Citer les années de référence.

¹ Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudenni, Ménaka, Nioro, Kita, Dioïla, Nara, Bougouni, Koutiala, San, Douentza et Bandiagara.

² <https://mali.opendataforafrica.org/umpoghg/indicateurs-du-rgph5>

Sur le plan environnemental : À l’instar des autres pays du Sahel, le Mali est en proie aux effets du changement climatique, et sa vulnérabilité grandissante est inquiétante. Deux tiers de sa surface sont entièrement désertiques, et les conséquences du changement climatique se font durement sentir. Il est considéré comme faisant partie des pays les plus vulnérables au stress climatique, en particulier aux inondations et aux sécheresses (World Bank, 2016).³

Concernant les sécheresses, OCHA (2024) souligne que les deux tiers du territoire malien sont en région désertique ou semi-désertique et les données climatiques montrent une progression de la zone affectée par cette aridité sur l’ensemble du territoire avec une tendance à la baisse des pluies de l’ordre de 10 à 28 % sur les 30 dernières années. Ces sécheresses se manifestent par le recul du couvert forestier, la dégradation des terres et l’extension de l’érosion, la sédimentation des lits des cours d’eau qui pose un problème de disponibilité des ressources en eau et la salinisation de la nappe continentale terminale du bassin sédimentaire.

Les sécheresses affectent à la fois les infrastructures scolaires et la fréquentation des élèves. En effet, la pénurie d’eau rend difficile l’entretien des écoles et des sanitaires, créant des conditions insalubres pour les élèves et les enseignants. La chaleur extrême liée à la sécheresse aggrave ces conditions, affectant le bien-être et la concentration des élèves

Quant aux inondations, elles touchent à la fois les zones rurales et urbaines. Elles sont généralement provoquées par les crues éclairées, le débordement des fleuves, des rivières et des ruisseaux, la défaillance des systèmes de drainage, le développement urbain non réglementé et l’occupation des zones inondables ou des lits des rivières

Selon OCHA (2024), environ 14 % des PDI sont déplacées en 2023 à la suite de catastrophes naturelles, dont les inondations notamment à Mopti, Bamako, Ménaka, Kayes et Sikasso et suite à la détérioration de la situation sécuritaire dans les régions de Kidal et Tombouctou. De nombreuses familles sont contraintes de migrer ou de se concentrer sur la survie quotidienne,

Sur le Plan social : Le Mali reste cependant l’un des pays les plus pauvres du monde, occupant le 186ème rang sur 191 dans l’indice de développement humain (PNUD, 2021/2022).

En 2021, 44,6 % des Maliens vivaient sous le seuil de pauvreté, avec des disparités significatives : 15,9 % à Bamako contre 51 % en milieu rural (EMOP 2021). Le taux de chômage atteignait 44,6 %, affectant particulièrement les femmes (42,6 %). Ces chiffres illustrent les difficultés socio-économiques accrues par les crises multiples (sanitaire, politique et sécuritaire).

Les services sociaux au Mali dépendent largement de l’aide internationale, qui s’élevait en moyenne à 675 millions USD par an entre 2012 et 2016 (OCDE). Les ONG reçoivent près de 20 % de ces fonds pour soutenir les secteurs sociaux, notamment l’éducation et la santé. Cependant,

³ FP012: Africa Hydromet Program – Strengthening Climate Resilience in Sub-Saharan Africa: Mali Country Project

seulement 1766 écoles, majoritairement situées dans la région de Mopti, ont fermé, privant ainsi 529 000 enfants d'accès à l'éducation. (Année et source)

Le Mali a ratifié plusieurs conventions internationales, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1985), la Convention des Droits de l'Enfant (CDE) ; et la Charte africaine de la jeunesse (2007). Malgré ces engagements, les femmes et les enfants restent parmi les populations les plus vulnérables.

Sur le plan économique L'économie malienne repose principalement sur l'agriculture, qui contribue à 80 % des recettes d'exportation, grâce notamment au coton. Cependant, le secteur industriel et les services restent sous-développés et dominés par des emplois informels.

Le Mali a réalisé des efforts remarquables, mais de grands défis restent à relever pour assurer un développement durable et atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici 2030. Selon les statistiques de la Banque Mondiale (2024)⁴, la croissance économique du Mali est passée de 4,8 % en 2019 à -1,2 % en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19, avant de reprendre en 2022 avec un taux estimé à 3,7 %. Ce taux reste inférieur à celui de 7 % par an recommandé par les Nations Unies dans le cadre des ODD (ODD 8.1)⁵ pour lutter efficacement contre la pauvreté dans les pays les moins avancés (PMA) d'ici 2030. De plus, le produit intérieur brut (PIB) réel par habitant a légèrement diminué, passant de 779,3 dollars US en 2019 à 749 dollars US en 2022.

Sur le plan sécuritaire : La dégradation de la sécurité, qui était auparavant concentrée au nord, s'est généralisée dans tout le pays. Selon le Plan de réponse humanitaire 2025 du Mali ; En 2025, 6,4 millions de maliennes et de maliens présentent des besoins humanitaires multisectoriels. A travers ce plan de réponse, le Gouvernement malien et la communauté humanitaire appellent à une mobilisation de 771,3 millions dollars US pour porter une assistance d'urgence aux 4,7 millions de personnes ciblées, identifiées comme étant les plus vulnérables.

La situation sécuritaire dans certaines parties du Mali affecte la résilience des populations et les expose à des chocs humanitaires. Malgré les efforts considérables déployés par le Gouvernement malien, celles-ci continuent de subir de nombreuses exactions les forçant à se déplacer, notamment dans le nord et le centre du pays. En fin d'année 2024, le nombre de déplacés internes a ainsi atteint plus de 378 000 personnes. Par ailleurs, le nombre de réfugiés et demandeurs d'asile provenant de la sous-région, exilés sur le territoire malien, a significativement augmenté de 115% par rapport à l'année précédente pour culminer à plus de 191 000 personnes. Le contexte sécuritaire fragilise non seulement l'environnement protecteur

⁴ <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>

⁵ ODD8.1 : « Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7% dans les pays les moins avancés ».

des populations mais exacerbe aussi les contraintes d'accès humanitaire, retardant de fait l'acheminement de la réponse humanitaire aux plus vulnérables.

Aux enjeux sécuritaires, se sont ajoutés les effets dévastateurs et meurtriers du changement climatique au Mali. En 2024, pas moins de 450 000 personnes, principalement des femmes et enfants, ont été affectées par des inondations de grande ampleur, sur l'intégralité du territoire malien, poussant le Gouvernement à déclarer l'état de catastrophe nationale. Des milliers de personnes ont été contraintes de se déplacer et ont perdu leurs maisons et biens de subsistance.

L'insécurité alimentaire touche également plus de 1,2 million de personnes, et 1,5 million d'enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aiguë (Cadre Harmonisé, novembre 2022).

Malgré les efforts du gouvernement malien et le soutien international, la situation sécuritaire au Mali demeure préoccupante. Les violences y sont multiformes, incluant des conflits inter et intracommunautaires, des activités de groupes armés terroristes, ainsi que de la criminalité et du banditisme grandissant. La crise, qui a débuté en 2012 avec la rébellion des Touaregs du Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA) et d'Ansar Dine (salafiste) dans le Nord, a engendré un cycle d'insécurité qui s'est étendu au centre du pays (Lyammouri, 2022). Dès décembre 2019, l'ONU⁶ alertait sur l'atteinte d'un seuil critique en raison de la gravité des violences.

Face à la détérioration continue de la situation sécuritaire, les autorités maliennes ont déclaré l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire national, conformément au Décret N°-2016-0217/P-RM du 4 avril 2016, afin de renforcer les mesures de prévention et de lutte contre le terrorisme. Cependant, les violences ont persisté, entraînant des conséquences néfastes pour les populations. Les conflits armés, notamment dans le nord, ainsi que les dynamiques observées dans le centre, ont provoqué d'importants déplacements de populations, avec le nombre de PDI passant de 77 000 en 2019 à 391 961 (dont 57 % de femmes et 66 % d'enfants) en septembre 2023⁷. Cette situation a accru les besoins d'assistance humanitaire, les personnes concernées étant estimées à 7,5 millions en 2022 contre 3,2 millions en 2019 (OCHA Mali, 2019, 2022)⁸.

Sur le plan politique, le Mali traverse une période d'instabilité et de conflit depuis le coup d'État militaire de 2012 et l'occupation des régions du nord par des groupes armés. Suite aux différents coups d'état enregistrés au Mali, le pays a été sanctionné par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine. Les sanctions ont porté sur la fermeture des frontières terrestres et aériennes, l'imposition d'un embargo sur les échanges financiers et commerciaux, à

⁶[La situation sécuritaire au Mali a atteint un seuil critique, avertit un expert de l'ONU | ONU Info](#)

⁷Selon la Matrice des Déplacements de Populations (DTM) de la Direction National du Développement Sociale (DNDS) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)

⁸OCHA Mali (2019 et 2022). Aperçus des Besoins Humanitaires (HNO)

l'exception des produits de première nécessité, le gel des avoirs de la République du Mali dans les banques centrales et commerciales de la CEDEAO et la suspension du Mali de toute aide des institutions financières de la CEDEAO. En 2022, le Mali a annoncé son retrait du G5 Sahel dont il était un membre fondateur, avant d'annoncer son retrait de la CEDEAO en 2024.

La situation du Mali est marquée par des défis multidimensionnels incluant la pauvreté, les crises sécuritaires depuis 2012 et environnementales, ainsi que les inégalités sociales. Ces problématiques requièrent des efforts coordonnés entre le gouvernement et les partenaires internationaux pour améliorer les conditions de vie de la population.

1.2. Brève présentation de ADAF Gallé

ADAF/Gallé est une des premières ONG nationales de promotion de la femme créée en 1989. Et depuis, ADAF/Gallé a préservé une capacité d'adaptation aux évolutions du secteur du développement, lui permettant de perdurer et de renforcer son impact au fil des années.

Il ressort des données collectées dans la documentation et des résultats de l'atelier de planification participative, que les instances et organes de l'ONG ADAF/Gallé ont normalement fonctionné au cours quinquennat dernier 2020-2024. Les différentes échéances ont été respectées même si les dates de tenue ont souvent connu quelques reports. Les sessions de l'Assemblée Générale Ordinaire ont lieu chaque année. Les réunions du Comité Directeur ont été régulières. Le Secrétariat Permanent a régulièrement tenu douze réunions mensuelles par an durant la durée du Plan stratégique précédent.

II- Principales leçons apprises de l'ancien plan stratégique

ADAF/ Gallé est bien connue pour son travail sur le terrain, grâce à l'approche communautaire via la mise en œuvre des projets de qualité répondant aux besoins des communautés en général et ceux des femmes en particulier. Sur l'ancien Plan stratégique, ADAF/Gallé a mis en œuvre des projets de qualité aux bénéfices des populations vulnérables, à travers une approche inclusive et participative, ayant permis d'atteindre quelques résultats majeurs suivants :

- Appuie à la mise en place de 1020 exploitations agricoles familiales (EAF) dans 32 villages ;
- Dotations des EAF en matériels et équipements agricoles, la production de compost, l'adoption de semences améliorées, l'application des techniques CES/DRS et des associations des cultures ;
- Soutien à 2 260 producteurs et productrices dans leurs activités génératrices de revenus (aviculture, embouche bovine, pisciculture, production maraîchère et culture d'arachide) ;
- Identification, expérimentation et diffusion des innovations paysannes pour la valorisation des savoirs et savoirs faire locaux (couveuse en banco, utilisation de la solution de potasse à base de cendre de tige de mil) ;
- Conception, production et distribution des supports d'animation en bamanankan sur les valeurs nutritives des céréales, légumineuses et légumes ;
- Réalisation des séances d'IEC et de démonstration sur les bonnes pratiques nutritionnelles ;

- Réalisation des émissions radiophoniques sur la promotion de l'agroécologie (effets néfastes des herbicides et pesticides...) ;
- Elaboration et édition de catalogue des innovations paysannes ;
- Elaboration de plan de gestion des espaces communautaires mises en défens ;
- Réalisation de plus 2380 ha de MED (30 villages) et ouvertures de pares- feux ;
- Appui à la mise en place des RNA et aux reboisements ;
- Mise en place des ruchers, valorisation des produits forestiers non ligneux, des digues filtrant antes, de test de biodigesteurs et de foyers améliorés ;
- Réalisation de cours de remédiation dans des écoles, distribution de kits d'hébergement (sel, céréales et huiles) ;
- Création et animation de 110 centres SSA/passerelles ;
- Encadrement de 174 écoles fondamentales 2 ;
- 2629 apprenants transférés vers 87 écoles d'accueil
- Dotation de 2 690 filles bénéficiaires en vélos ;
- Octroi de 4 544 bourses maman ;
- Dotation de 4 561 filles bénéficiaires en savons ;
- Formation de 15 780 filles en fabrication de serviettes hygiéniques ;
- Formation de l'équipe en système référencement des cas de VBG ;
- Insertion de l'approche DPI et des innovations paysannes (ex : couveuse en banco, solution de potasse à base de cendre de mil pour lutter contre la forte mortalité des pintadeaux) dans les PDESC de 7 Communes de Dioïla, Ségou et Mopti ;
- Elaboration et validation des documents de bonne gouvernance : i Code de conduite, ii politique de dénonciation des irrégularités financières, iii Politique de prévention et de lutte contre la fraude et la corruption, iv Politique de protection des données, v Politique de Sauvegarde et 6 Politique Genre (en cours de validation).

Sur la base des leçons apprises, nous avons l'intention de mettre à profit le savoir-faire de ces initiatives réussies et de planifier l'élargissement et la durabilité dans le nouveau Plan stratégique.

Malgré une bonne performance globale de la mise en œuvre de l'ancien plan stratégique, des défis subsistent dans la mobilisation des ressources, et la gestion des partenariats.

Dans le nouveau plan stratégique, nous développerons une stratégie d'engagement des donateurs afin de diversifier les sources de financement en mettant l'accent sur les domaines identifiés faiblement pris en compte dans l'ancien plan stratégique comme : la santé sexuelle et reproductive, la protection, l'humanitaire et les initiatives WASH. Des partenariats multipartites également qui permettront à chaque partenaire d'apporter son expertise à la valeur ajoutée aux projets, de créer un apprentissage mutuel et une mise en réseau.

III- Analyse de la Situation (SWOT)

L'analyse SWOT ou Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM) de ADAF/Gallè permet de faire le point sur son environnement interne et externe. Alors que l'environnement interne

est orienté sur les forces et faiblesses, notamment le cadre institutionnel et organisationnel, les ressources financières, humaines et matérielles, l'environnement externe, porte sur les opportunités et les menaces, c'est-à-dire comment évolue l'environnement de ADAF/Gallè, les lois, les partenariats, les risques, la concurrence, etc.

a. Forces et Faiblesses

 STRENGTH	Les forces : 1. Disponibilité des ressources humaines expérimentées pour la conception des projets 2. La pluridisciplinarité des agents 3. Diversité et complémentarité des profils 4. Suivi participatif d'impact 5. Approche de développement participatif de l'innovation (DPI) 6. Disponibilité de documents de politique de gestion interne 7. Réalisation d'audit annuel de compte 8. Respects des engagements avec les partenaires 9. Expériences de l'ONG en développement 10. Suivi participatif du Comité Directeur 11. Stabilité du personnel
	Les faiblesses : 1. Pas de siège propre pour l'ONG 2. Faible communication autour des actions de l'ONG (Visibilité) 3. Manque de stratégie d'auto financement 4. Faible diversification des domaines d'intervention (WAH, Humanitaire)

b. Opportunités et Menaces

	Les opportunités : 1. Diversité des partenaires 2. Confiance des partenaires existants 3. Eligibilité aux programmes multi sectoriels nationaux, régionaux et communaux (PDESC) 4. Disponibilité des nouvelles technologies de l'information et de communication 5. Politiques national favorable aux financements des ONG 6. Disponibilité des clusters par domaines
	Les menaces : 1. Instabilité politique 2. Insécurité 3. Changement climatiques (sécheresse, inondations) 4. Réorientation des financements de certains partenaires

IV- Le Plan Stratégique Quinquennal 2025-2029

4.1- Vision, Mission et Valeurs

4.1.1. Vision :

La Vision 2020-2024 s'est révélée pertinente et bien appropriée pour la période. Ainsi la nouvelle Vision pour la période 2025-2029 est énoncée comme suit « **Un Mali plus juste et prospère où les capacités techniques et organisationnelles innovantes adaptées favorisent l'amélioration durable des conditions de vie et de résilience des populations vulnérables** ».

4.1.2. Mission : Le rôle de l'ONG dans l'atteinte de cette vision.

La relecture de la Vision a évidemment requis une revue conséquente de la Mission. Pour la période 2025-2029, la Mission de ADAF/Gallè est de « **contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de résilience des populations vulnérables en milieu rural et urbain à travers des initiatives de développement local portées particulièrement par/et pour les femmes et les jeunes** ».

4.1.3. Principes directeurs de la stratégie

Pour une mise en œuvre performante de son Plan stratégique 2025-2029, l'ONG ADAF/Gallè se prescrit les valeurs et principes suivants :

- ❖ Orientation vers les bénéficiaires ;
- ❖ Participation (approche participative et genre) ;
- ❖ Orientation Programme (approche programme) ;
- ❖ Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
- ❖ Solidarité ;
- ❖ Alternance ;
- ❖ Crédibilité ;
- ❖ Redevabilité ;
- ❖ Innovation.

4.1.4. Zones d'intervention

Soucieuse d'être au plus près des besoins de ses bénéficiaires et en adéquation avec la nouvelle organisation territoriale du pays, l'ONG a choisi de concentrer ses interventions sur les régions ci-dessous.

-  Kayes,
-  Kita,

- ✚ Nioro du Sahel,
- ✚ Koulikoro,
- ✚ Dioïla,
- ✚ Nara,
- ✚ Sikasso,
- ✚ Koutiala,
- ✚ Bougouni,
- ✚ Ségou,
- ✚ San,
- ✚ Mopti,
- ✚ Bandiagara,
- ✚ Douentza,
- ✚ Tombouctou,
- ✚ Gao,
- ✚ Kidal,
- ✚ Taoudéni,
- ✚ Ménaka et Bamako

Ce choix stratégique nous permettra de mieux cibler les actions et de renforcer la contribution au développement local. Toutefois, compte tenu du contexte et d'évolution des besoins, ADAF/Gallè pourra s'étendre à d'autres zones compte tenu de son vaste réseau de partenaires et surtout de son expérience d'intervention auprès des communautés défavorisées.

4.2. Objectifs Stratégiques

Assurer un développement équitable et durable par le renforcement de la gouvernance locale, la gestion rationnelle communautaire et participative des ressources naturelles, l'amélioration de la sécurité alimentaire, l'accès aux services sociaux de base, la promotion de la résilience communautaire et la cohésion sociale.

4.3. Axes Stratégiques et Plans d'Actions

Suite à l'évaluation des axes du Plan stratégique 2020 - 2024 et l'identification des problèmes et leurs causes et en lien avec la vision, la mission et les valeurs de ADAF/Gallé, le plan stratégique 2025 - 2029 se focalise sur six axes suivants :

Axe Stratégique 1 : Gestion des Ressources Naturelles / Changement Climatique

Objectif Spécifique : Contribuer à la gestion communautaire et durable des ressources naturelles et à l'atténuation des effets du changement climatique dans les zones d'intervention de ADAF/Gallè.

Résultat ultime : Les populations bénéficiaires dans les zones d'intervention de ADAF Gallé arrivent à développer et/ou adopter des systèmes de production et de gestion des ressources naturelles moins vulnérables aux changements climatiques (CC).

○ **Indicateurs Clés :**

1. Taux de reforestation et de survie des plantes dans les zones d'intervention.
2. Nombre de nouveaux systèmes de production adoptés
3. Nombre de nouveaux systèmes de GRN adoptés

○ **Activités Clés :**

1. Campagnes de sensibilisation sur les pratiques agroécologiques comme le Zai, les cordons pierreux, les demi-lunes, l'utilisation de matière organique, la rotation des cultures et la protection contre l'érosion ;
2. Restauration des sols dégradés par l'agroforesterie comme la diversité des espèces, la plantation en courbes de niveau et le mulchage ;
3. Installation de systèmes d'énergies renouvelables comme les centrales solaires, les pompes solaires et les jardins solaire ;
4. Formation des parties prenantes sur les techniques agricoles résilientes ;
5. Surveillance et évaluation des écosystèmes locaux ;
6. Collaboration avec des instituts de recherche sur le climat comme ICRISAT et IER ;
7. Création de comités communautaires de gestion des ressources durables naturelles ;
8. Collaboration des paysans dans leur communauté sur le climat ;
9. Organisation des ateliers et des foras sur la résilience climatique à l'intention des hommes et femmes ;
10. Sécurisation des parcours de transhumance ;
11. Amélioration de l'accès à l'eau pour le bétail ;
12. Encourager la gestion communautaire des forêts ;
13. Education environnementales en intégrant dans les circuits les leçons modèles.

Axe Stratégique 2 : Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

Objectif Spécifique : Assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle des femmes enceintes et allaitantes et des enfants de façon durables dans les zones d'intervention.

Résultat ultime : Les populations bénéficiaires des projets agroécologiques ont amélioré leur situation alimentaire/ nutritionnelle et de revenus à travers l'adoption et/ou la génération des techniques et technologies adaptées et le développement de chaînes des valeurs (filières) d'ici 2029.

○ **Indicateurs Clés :**

1. Taux de prévalence de la malnutrition infantile ;
2. Production agricole moyenne par ménage ;
3. Nombre de formations sur les bonnes pratiques nutritionnelles ;
4. Nombre de bonnes pratiques nutritionnelles dans les ménages.

○ **Activités Clés :**

1. Distribution stratégique de semences ;
2. Dotation en matériels et équipements d'outils agricoles aux ménages ;
3. Formation sur les techniques d'irrigation et de conservation des eaux ;
4. Sensibilisation sur la diversification alimentaire ;
5. Suivi nutritionnel des enfants, femmes enceintes et allaitantes pour l'identification des enfants malnutris ;
6. Développement de jardins communautaires ;
7. Organisation de campagnes de dépistage sur les maladies liées à la malnutrition ;
8. Soutien à l'organisation, à la création/renforcement et à la gestion durable des coopératives agricoles. Accompagnement des paysans pour des marchés locaux plus juste en vue de l'écoulement des produits agricoles ;
9. Appui à l'accroissement de la production et de la productivité agricole ;
10. Appui à la transformation des produits agricoles (agriculture, élevage, pêche) ;
11. Accompagnement des acteurs des chaînes de valeurs ou filières porteuses dans les zones d'intervention ;
12. Développement des systèmes de commercialisation des produits et accès au marché ;
13. Développement des activités génératrices de revenus (maraichage, embouche, élevage de petits ruminants) ;
14. Valorisation de semences locales et introduction de semences améliorées ;
15. Appui des producteurs en équipements et matériels de production, de conservation et de transformation des produits ;
16. Promotion de la recherche agricole ;
17. Appui aux paysans vulgarisateurs (paysans pilotes) ;
18. Renforcement des capacités techniques et d'organisation des producteurs et transformateurs de produits agricoles.

Axe Stratégique 3 : WASH, Éducation, Protection et Santé

Objectif Spécifique : Améliorer l'accès des communautés périurbaines et rurales aux services de santé, protection, des services d'eau, d'hygiène, d'assainissement et d'éducation.

Résultat ultime : Les conditions de vie des populations sont améliorées grâce à un meilleur accès aux services sociaux de base (éducation, santé, hygiène, éducation, eau et assainissement) au cours de la période 2025-2029

- **Indicateurs Clés** :

1. Taux de couverture en eau potable ;
2. Proportion des enfants accédant à l'enseignement primaire ;
3. Taux de réduction de la mortalité infantile.

- **Activités Clés** :

1. Construction/réhabilitation forages (avec une source permanente d'eau ; de plus en plus, beaucoup de forages tarissent pendant la période chaude : et des pompes avec une assez grande puissance) dans les villages connaissant la pénurie d'eau potable ;
2. Construction de latrines communautaires ;
3. Distribution de kits d'hygiène aux communautés ;
4. Sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement (gestion des déchets solides et liquides) ;
5. Formation/recyclage des enseignants ruraux sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement ;
6. Vaccination des populations vulnérables sur les maladies liées à l'eau comme la rougeole ;
7. Renforcement du plateau technique des centres de santé locaux ;
8. Sensibilisation des hommes et des femmes sur la santé maternelle et infantile (CPN, accouchement au centre de santé, CPON) ;
9. Sensibilisation des adolescents et adolescentes sur la santé sexuelle et reproductive ;
10. Campagnes de promotion de la scolarisation des filles ;
11. Amélioration du niveau des élèves du primaire à travers les cours de remédiation) ;
12. Partenariats avec d'autres ONG pour étendre l'accès aux services essentiels comme l'éducation, la santé ;
13. Organiser des cours de remédiation pour les élèves vulnérables avec un faible niveau et en classe d'examen ;

14. Mettre en place la SSA/P pour donner une seconde chance aux enfants déscolariser précoces et non scolariser ;
15. Doter les écoles et les élèves en matériels didactiques ;
16. Former les enseignants sur les techniques de cours sensible au genre ;
17. Développement de l’alphabétisation fonctionnelle au sein des organisations partenaires de mise en œuvre ;
18. Création et animation de centres de conseil et d’orientation pour les personnes en situation difficile ;
19. Promotion de la santé sexuelle et reproductive notamment des femmes en âge de procréer.

Axe Stratégique 4 : Urgence Humanitaire et Cohésion Sociale

Objectif Spécifique : Renforcer la résilience des communautés vulnérables, la cohésion sociale face aux crises humanitaires causées par les conflits communautaires, les inondations, la sécheresse, etc.

Résultat ultime : Les communautés vulnérables disposent de mécanismes efficaces d’adaptation face aux crises humanitaires causées par les conflits communautaires, les inondations et la sécheresse.

- **Indicateurs Clés** :
 1. Nombre de bénéficiaires des interventions d’urgence ;
 2. Taux de rétablissement des moyens de subsistance après une crise ;
 3. Taux de participation des femmes, hommes et leaders aux activités intercommunautaires comme les forums, les rencontres de dialogues ;
 4. Niveau de confiance des institutions locales comme les associations locales de femmes et de jeunes dans la gestion des conflits.
- **Activités Clés** :
 1. Création des petites unités de transformation pour les PDI et les communautés hôtes ;
 2. Distribution de vivres et articles non alimentaires ;
 3. Mise en place de programmes de transferts monétaires ;
 4. Formation sur la gestion des risques et catastrophes ;
 5. Création de systèmes d’alerte précoce ;

6. Collaboration avec les autorités locales, les services techniques et les collectivités pour la réponse humanitaire ;
7. Renforcement des capacités des populations locales en gestion des crises ;
8. Suivi et évaluation des initiatives humanitaires ;
9. Campagnes de sensibilisation sur les droits des réfugiés et déplacés ;
10. Organisation de dialogues communautaires sur les questions de paix, cohésion sociale et du vivre ensemble ;
11. Formation des leaders locaux sur la gestion pacifique des conflits ;
12. Mise en place de plateformes intercommunautaires (comme le dialogues intergénérationnelles) ;
13. Promotion des activités culturelles pour renforcer les liens sociaux ;
14. Création de comités locaux de veille et de médiation au niveau communautaire ;
15. Campagnes de sensibilisation sur la paix, la cohésion sociale et le vivre-ensemble ;
16. Collaboration avec les organisations traditionnelles comme les chefferies traditionnelles et les associations d'autochtones ;
17. Renforcement des capacités des institutions locales (associations de jeunes et de femmes, les leaders communautaires et les communicateurs traditionnelles) sur la résolution des conflits.

Axe Stratégique 5 : Gouvernance et Développement Organisationnel

Objectif Spécifique : Accroître la performance de la gouvernance institutionnelle et organisationnelle de ADAF Gallé.

Résultat ultime : Les capacités institutionnelles et d'intervention de l'ONG ADAF/Gallé lui permettent de répondre efficacement aux besoins prioritaires des populations vulnérables partenaires au cours de la période 2025-2029

○ Indicateurs Clés :

1. Taux de participation des parties prenantes (comité stratégiques et communauté bénéficiaires) aux décisions stratégiques ;
2. Nombre d'actions local initiées ou adoptées par les populations suivant des politiques de développement nationales ;
3. Nombre de plaidoyer menés par les populations en vue d'adapter les politiques à leurs besoins spécifiques.

○ Activités Clés :

1. Formation des Staffs de ADAF Gallé sur le manuel de gestion
2. administrative et financière ;

3. Formation des staffs de ADAF Gallé sur l'écriture des projets ;
4. Formation des staffs de ADAF Gallé sur la réponse humanitaire ;
5. Mise en place de comités consultatifs communautaires ;
6. Révision des politiques organisationnelles internes et son application ;
7. Révision du manuel de procédure ;
8. Renforcement des outils de suivi et évaluation ;
9. Organisation de séminaires sur la transparence et l'éthique pour les staffs de ADAF Gallé ;
10. Développement d'un portail numérique pour la communication interne ;
11. Analyse régulière des indicateurs de performance institutionnelle ;
12. Elaboration d'un plan de communication ;
13. Partenariats stratégiques avec d'autres ONG ;
14. Relecture du statut et règlement de ADAF Gallé ;
15. Formation des Staffs sur les principes fondamentaux humanitaires ;
16. Renforcement et intégration de la présence de ADAF Gallé dans les clusters, sous cluster et groupe de travail.

4.3. Théorie du changement (ToC)

Pour atteindre l'objectif stratégique, ADAF/Gallé adoptera la ToC ci-dessous en image. Cependant, cette théorie de changement reste flexible, pourrait donc être actualisée par l'organisation d'une rencontre une fois chaque année en fonction des apprentissages.

Théorie du changement du plan stratégique 2025 - 2029 de ADAF / Gallé

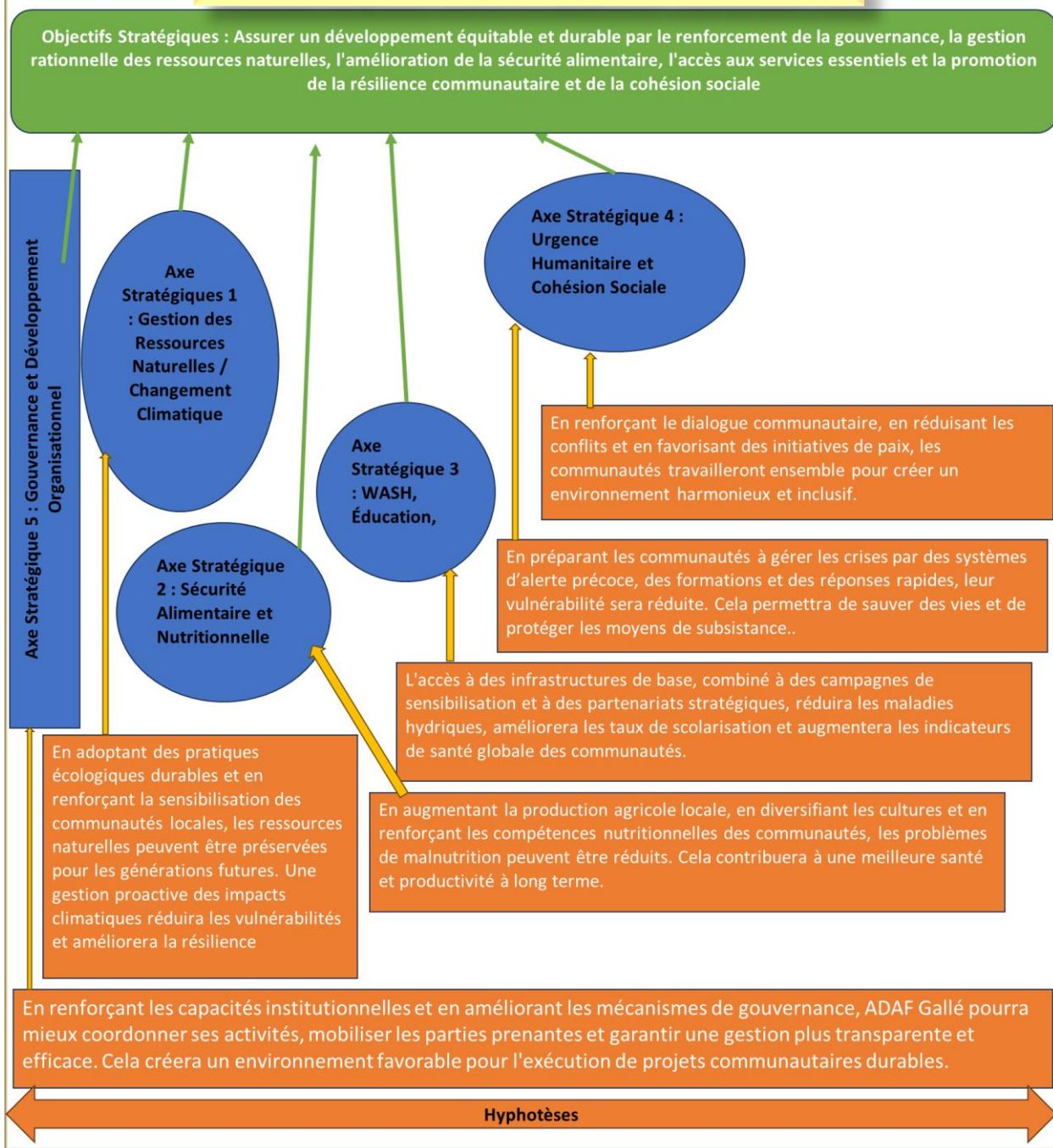


Image 1 : ToC Plan stratégique 2025 - 2029 de l'ONG ADAF/Gallé (Il faut rendre l'image lisible)

4.4. Alignement du plan stratégique aux priorités nationales et mondiales

Le plan stratégique de ADAF/Gallè, est en parfaite harmonie avec les documents et politiques du gouvernement malien notamment la vision du président de la république, à la POLSAN, au CREDD, les ODD, le document de Politique Nationale Genre, la Stratégie Nationale de la scolarisation des Filles et le Plan de réponse humanitaire du Mali.

Ce Plan s'inscrit également dans la démarche stratégique régionale visant la « Faim zéro » à l'horizon 2035 et s'engage à renforcer la résilience des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le cadre de l'Alliance Globale pour la Résilience (AGIR) au Sahel et en Afrique de l'Ouest, partenariat politique scellé en décembre 2012 à Ouagadougou (Burkina Faso). Il s'aligne aussi au manifeste des pays pour assurer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les domaines de la socio-économie, de la protection, de la politique des biens et services publics, c'est-à-dire le WASH, la nutrition, la justice... etc.

En plus de ces politiques, ce plan cadre avec les aspirations des partenaires financiers et les besoins des communautés les plus vulnérables.

Annexes

- Organigramme de ADAF GALLÉ

